



[Communiqué]

association des agences
conseil et création

24.11.2025

L'AACC accueille cinq nouvelles agences

L'association des agences conseil et création (AACC), coprésidée par Bertille Toledano (présidente de BETC) et David Leclabart (président d'AustralieGAD), renforce son collectif avec l'arrivée de cinq nouvelles agences :

BIG Success, Canévet & associés, Raymonde, TEAM LEWIS et Silenzio.

Ces adhésions traduisent le besoin de se retrouver au sein d'un collectif pour partager les grands enjeux du moment. Elles renforcent également la diversité des approches et des expertises présentes au sein de l'AACC, contribuant à enrichir les échanges au bénéfice de l'ensemble des membres.

Toutes les informations sur les agences de l'AACC et les missions de l'association sont à retrouver sur aacc.fr.

À PROPOS AACC

L'association des agences conseil et création est un syndicat professionnel créé en 1972. L'association représente et fédère les professionnels autour des enjeux majeurs que sont : la valeur de nos métiers, l'attractivité de nos agences et la responsabilité. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC.

CONTACT

Annabelle Rousseau
arousseau@aacc.fr